

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 04 juin 2018 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2018-05-22

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, mardi le vingt-deuxième jour du mois de mai de l'an deux mille dix-huit à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no.2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no.3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Rs.2018-05-193

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 mai 2018 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

14.2 Appel d'offres SHE-00244302 (ACVV) – réfection de la rue de Roxton, de la rue Bouvier à Notre-Dame.

RETIRER :

L'item 5.4

L'item 5.5

REPORTER :

L'Item 15.1.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-05-194

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2018.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 07 mai 2018 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 mai 2018 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE

INVITATION AU TOURNOI DE GOLF ANNUEL AU PROFIT DE L'ORGANISME AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES ET DEMANDE DE COMMANDITE.

L'organisme Au Cœur des familles agricoles (ACFA) invite les membres du conseil à leur tournoi de golf annuel qui aura lieu le jeudi 16 août 2018 au club de golf de Waterloo et une demande de commandite est également soumise.

Le conseil en prend acte.

Rs.2018-05-195

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UNE ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE.

Attendu que le Carrefour jeunesse-emploi demande l'autorisation pour la réalisation d'une activité de collecte de vélos reconditionnés, en collaboration avec des jeunes du Centre de formation des Maskoutains d'Acton Vale et d'Action Sport Vélo, dont l'objectif est de collecter des vélos usagés afin qu'ils soient remis à neuf par Action Sport Vélo;

Attendu que cet événement aurait lieu le 13 juin 2018 de 13h à 19h et une demande est déposée pour l'utilisation de l'orée du parc Donald-Martin et du stationnement situés devant la maison des jeunes;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville autorise le Carrefour jeunesse-emploi à utiliser l'orée du parc Donald-Martin et du stationnement situés devant la maison des jeunes et à installer un kiosque pour la vente de hot-dogs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2018-05-196 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 335-2018**

Selon l'avis de motion de la présentation du règlement no. 335-2018 qui a été donné par la conseillère Suzanne Ledoux lors de la séance du 7 mai 2018, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rgt. 335-2018 « Règlement numéro 335-2018 pour la répartition des dépenses relativement aux travaux exécutés dans le cours d'eau Guilbert-Champagne. »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-05-197 **RÉSOLUTION POUR AUTORISER MADAME ANNIE GAGNON À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.**

Attendu que le Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale aura lieu les 16, 17 et 18 août 2018 au parc Donald Martin;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser Mme Annie Gagnon à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue du Show de la Rentrée Desjardins d'Acton Vale les 16, 17 et 18 août 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...L'item 5.4 est retiré.

...L'item 5.5 est retiré.

Rs.2018-05-198

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'INSCRIPTION DES ÉLUS (ES) AU CONGRÈS 2018 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant pour l'inscription de SEPT (7) personnes au Congrès 2018 de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu du 20 au 22 septembre 2018 au Palais des Congrès de Montréal;

De payer, à même le poste budgétaire 02-110-00-310, le coût d'inscription des congressistes ainsi que toutes les dépenses inhérentes pour assister audit congrès. Les dépenses reliées au conjoint sont à la charge du congressiste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-05-199

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'INSTALLATION TEMPORAIRE DE CHAPITEAUX POUR LES VENTES TROTTOIR.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise l'installation temporaire de chapiteaux pour la tenue des ventes trottoir, soit du 1^{er} juillet au 4 septembre 2018;

Que la Ville n'autorise qu'aucun piquet ne soit enfoncé dans l'asphalte et/ou le ciment appartenant à cette dernière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

... États et dépôts des résultats définitifs du scrutin. – Règlements 319-2017 et 321-2017.

Le conseil prend acte.

Rs.2018-05-200

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE ÉTUDIANTE : AIDE-INSPECTEUR POUR LA SAISON ESTIVALE 2018.

Attendu les besoins du service d'urbanisme pendant la période estivale;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et de la directrice générale de procéder à l'embauche d'un étudiant que ces dernières ont rencontré en entrevue;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Hugo Desautels-Pires	Aide-inspecteur	1 ^{er} été	Été 2018	35

Sa date d'embauche est prévue dès la fin des classes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-05-201

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN, LE DÉNEIGEMENT ET LE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES.

Attendu que des soumissions publiques ont été ouvertes le 2 mai 2018 à 11 h 00 à l'Hôtel de Ville quant à l'entretien des chemins d'hiver pour les années 2018-2019 et 2019-2020;

Attendu que la Ville a reçu UNE (1) soumission;

Attendu la recommandation de monsieur Stéphane Bombardier, contremaître des Travaux publics;

Attendu que selon l'appel d'offres, après les deux (2) ans dudit contrat, la Ville se réserve le droit d'analyser et de choisir si l'option de renouvellement pour une année supplémentaire lui paraît avantageuse. L'année supplémentaire sera octroyée à l'entrepreneur si ce dernier a su répondre et exécuter à bien les exigences dudit contrat. Par ailleurs, si la Ville prend l'option du renouvellement pour une (1) année supplémentaire, elle doit en informer l'adjudicataire le ou avant le 1^{er} août de l'année supplémentaire;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-330-00-443, pour l'entretien des chemins d'hiver pour les années 2018-2019 et 2019-2020;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit:

Ferme Jean-François Martin Inc.	Du 01-11-18 au 15-05-19	2 900 \$
	Du 01-11-19 au 15-05-20	2 950 \$
L'année d'option	Du 01-11-20 au 15-05-21	2 900 \$

Les prix ci-avant mentionnés sont par kilomètre et comprennent notamment la main-d'œuvre, la machinerie, le matériel, le transport, mais avant les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2018-05-202

APPEL D'OFFRES SHE-00244302 (ACVV) – RÉFECTION DE LA RUE DE ROXTON, DE LA RUE BOUVIER À NOTRE-DAME

Considérant l'appel d'offres lancé dans le projet mention en titre;

Considérant que le 22 mai 2018, la Ville a été informée que le programme de subvention relié à la taxe d'accise prolonge la date de fin des travaux subventionnés au 31 décembre 2019;

Considérant que la Ville a déjà débuté les étapes administratives en vue de procéder à la réfection du pavage du 2e Rang;

Considérant que le 2e Rang constitue la voie de contournement la plus adéquate pour des travaux sur la rue Roxton (entre Bouvier et Notre-Dame);

Considérant que les travaux sur la rue Roxton devaient faire l'objet d'une entente avec le ministère de Transports, Mobilité durable et Électrification des transports du Québec et qu'en date de ce jour, l'entente n'est pas encore conclue et que tous les travaux, incluant les deux couches de pavage doivent être effectués pour le 2 novembre, selon les normes du ministère;

Considérant que les travaux sont d'une durée de 16 à 18 semaines;

Considérant que, vu la prolongation du délai du programme de la taxe d'accise, la Ville considère, et que d'un point de vue de logistique, il est préférable de réaliser les travaux sur le 2e Rang en priorité;

Considérant que la Ville avait indiqué à son devis d'appel la clause suivante :

« La Ville d'Acton Vale ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et l'adjudication du contrat est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 333-2018 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et conditionnelle au protocole d'entente à intervenir entre le ministère de Transports, Mobilité durable et Électrification des transports du Québec et la Ville d'Acton Vale. »

Considérant que la Ville d'Acton Vale reporte les travaux relatifs à la réfection de la rue de Roxton, de la rue Bouvier à Notre-Dame en 2019;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De ne retenir aucune des soumissions présentées par les soumissionnaires dans le projet SHE-00244302 (ACVV);

D'annuler l'appel d'offres SHE-00244302 (ACVV).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...L'item 15.1 est reporté à une séance ultérieure.

...VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 10.

M. Pierre Bond	<ul style="list-style-type: none">• Demande si le conseil a une opinion relativement au changement d'appellation du comté de Saint-Hyacinthe-Bagot pour Saint-Hyacinthe-Acton.
----------------	--

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h15.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15)

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date